



Janvier 2024

Fraternitas Sacerdotalis Sancti Pii X

n° 217

Bulletin mensuel des membres de la Tradition catholique



Confrérie Marie Reine des Cœurs

Le Moulin du Pin F - 53290 Beaumont-Pied-de-Bœuf

Grignon de Montfort et l'Apôtre saint Jean

Le mot de l'aumônier

Si l'Évangile de saint Luc a peut-être été « l'Évangile préféré du Père de Montfort »¹, on doit dire que celui de saint Jean a été, pour l'apôtre marial, une source d'inspiration fréquente, même s'il n'est pas le plus cité². Saint Jean n'est-il pas l'Apôtre qui a été confié par Jésus à sa Mère sur le Calvaire ? Voici quelques allusions johanniques de Montfort.

Selon Montfort, le vrai dévot à la Sainte Vierge est « une âme bien née, née de Dieu et de Marie, et non du sang, de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme »³. Cette affirmation s'inspire de l'Évangile de saint Jean qui dit que le Verbe « était dans le monde », que « le monde par Lui a été fait », que « le monde ne L'a pas connu », et qu'Il « vint chez Lui », mais que « les siens ne L'ont pas reçu ». Mais, au contraire, « tous ceux qui L'ont reçu, Il leur a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu ». Ces enfants de Dieu sont « ceux qui croient en son nom », et qui, « non du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu sont nés »⁴.

Il faut commenter avec Montfort qui cite le verset 5 du Psaume 86 : « Un homme et un homme est né en Elle, dit le Saint-Esprit ». Puis, il en expose l'application mariale : « Le premier homme qui est né en Marie est l'Homme-Dieu, Jésus-Christ ; le second est un homme pur, enfant de Dieu et de Marie par adoption. Si Jésus-Christ, le chef des hommes, est né en Elle, les prédestinés, qui sont les membres de ce chef, doivent aussi naître en Elle par une suite nécessaire. Une même mère ne met pas au monde la tête ou le chef sans les membres, ni les membres, sans la tête ; autrement ce serait un monstre de nature ; de même, dans l'ordre de la grâce, le chef et les membres naissent d'une même mère ; et si un membre du Corps mystique de Jésus-Christ, c'est-à-dire un prédestiné, naissait d'une autre mère que Marie qui a produit le chef, ce ne serait pas un prédestiné, ni un membre de Jésus-Christ, mais un monstre dans l'ordre de la grâce »⁵.

Le Père de Montfort identifie à saint Jean les âmes consacrées à la Sainte Vierge. En effet, il reçut, parmi tous les Apôtres, cette grâce très spéciale de vivre avec la Vierge Marie pendant de longues années : « Comme cette personne consacrée est toute à Marie, Marie est aussi toute à elle ; en sorte qu'on peut dire de ce parfait serviteur et enfant de Marie ce que saint Jean l'Évangéliste dit de lui-même, qu'il a pris la très sainte Vierge pour tous ses biens : Accepit eam discipulus in sua »⁶. Et encore : « Oh ! qu'un homme qui a tout donné à Marie, qui se confie et perd en tout et pour tout en Marie, est heureux ! Il est tout à Marie, et Marie est tout à lui. Il peut dire hardiment (...) avec le disciple bien-aimé : Accepi eam in mea. Je L'ai prise pour tout mon bien »⁷.

Parlant des fruits de sa dévotion, le Père Grignon dit : « La Sainte Vierge vous remplira d'une grande confiance en Dieu et en Elle-même (...) parce que, vous étant donné à Elle tout entier, corps et âme, Elle (...) se donnera à vous par retour d'une manière merveilleuse, mais véritable ; en sorte que vous pourrez Lui dire hardiment (...) comme j'ai déjà dit, avec le disciple bien-aimé : Accepi te in mea, "Je Vous ai prise, sainte Mère, pour tous mes biens" »⁸.

Dans la *Méthode de communion*, saint Louis-Marie adapte encore les paroles de saint Jean : « Vous renouvellez votre consécration en disant : Tuus totus ego sum, et omnia mea tua sunt : "Je suis tout à Vous ma chère Maîtresse, avec tout ce que j'ai". Vous supplierez cette bonne Mère de vous prêter son cœur (...). Vous lui demanderez son cœur par ces tendres paroles : Accipio te in mea omnia. Praebe mihi cor tuum, o Maria »⁹.

Grignon de Montfort précise ailleurs : « Les âmes qui ne sont pas nées du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu et de Marie, me comprennent et me goûtent ; et c'est pour elles aussi que j'écris ceci »¹⁰.

Abbé Guy Castelain+

¹ Bulletin n° 192, octobre 2021.² Pour les citations textuelles, il arrive en troisième position : 67/Lc, 63/Mt, 46/Jn, 12/Mc. En ajoutant les réminiscences : 175/Lc, 137/Mt, 94/Jn, 39/Mc.³ VD 112.⁴ Jn I, 10-13, Bible de Crampon.⁵ VD 32.⁶ VD 144. « Et le disciple La prit chez lui ».⁷ VD 179.⁸ VD 216.⁹ VD 266.¹⁰ VD 180.



L'Évangile selon saint Jean

Saint Jean est l'auteur du quatrième Évangile. Il l'écrivit en grec, à Éphèse, presque centenaire, environ soixante ans après la mort du Sauveur. Sur la fin du premier siècle, d'audacieuses hérésies s'attaquèrent, les unes à la divinité, les autres à l'humanité de Notre-Seigneur. Jean, « *le disciple que Jésus aimait* », vivait encore. Son témoignage suffirait à confondre les blasphémateurs.

Saint Jean qui, de son premier coup d'aile, s'élève jusqu'à l'inaccessible séjour du Soleil de Justice, a pour symbole un aigle. L'Apôtre nous montre le Verbe de Dieu dans les hauteurs de l'éternité, à ce point ému de notre profonde et irrémédiable misère que, pour nous sauver, Il descend jusqu'à nous : Il se fait chair et vient habiter au milieu des hommes. Saint Jean nous révèle que Jésus a aimé jusqu'au dernier terme de l'amour !

Voilà tout l'Évangile du *Sacré-Cœur* écrit par le *Bien-Aimé* qui, dans l'extase de sa première communion, avait senti palpiter le Cœur de son Dieu.

D'après A. Weber, *Le saint Évangile*, Verdun, 1908, pp. 22-23.



Les trois dons de Jésus-Christ à saint Jean

En 1657 ou 1658, Bossuet a prononcé un panégyrique de l'Apôtre Jean dans l'église Saint-Jean de la Citadelle à Metz. En voici un extrait : « *Jean a toujours été le fidèle et bien-aimé du Sauveur... Je trouve en effet, Chrétiens, qu'en sa vie Il lui donne sa croix, à sa mort, Il lui donne sa Mère ; à sa cène, Il lui donne son Cœur... Voyez comme il les accepte. Il accepte la croix du Sauveur lorsque Jésus-Christ la lui proposant : Pourrez-vous bien, dit-il, boire le calice ? Je le puis, lui répond saint Jean, et il l'embrasse de toute son âme : Possumus ! (Mc V, 39). Il accepte la Sainte Vierge avec une joie merveilleuse. Il nous rapporte lui-même qu'aussitôt que Jésus-Christ la lui eût donnée, il la considéra comme son bien propre : Accepit eam discipulus in sua (Jn XIX, 27). Il accepte surtout le Cœur de Jésus avec une tendresse incroyable, lorsqu'il repose dessus doucement et tranquillement, pour marquer une jouissance paisible, une possession assurée. Ô mystère de charité ! »*

Bossuet, *La Sainte Vierge*, Desclée, Paris, pp. 655-657, ss.

Le Traité de la vraie dévotion



commenté

par le Père Plessis, s.m.m.

Rappel du plan (avec les numéros du *Traité*)

Introduction (1-13)

Partie I. De la vraie dévotion en général (14-119)

Partie II. De la parfaite dévotion (120-273)

Chap. IV. Pratiques de la parfaite dévotion (226-273)

Article I. Les pratiques extérieures (226-256)

Article II. Les pratiques intérieures (257-265)

§ 1. Agir par Marie (258-259)

§ 2. Agir avec Marie (260)

§ 3. Agir en Marie (260-264)

1° Vérité de ces comparaisons (261-262)

2° Conséquences des comparaisons (263-264)

2° Conséquences résultant de ces comparaisons

Les conséquences résultant de ces comparaisons visent d'abord les conditions requises pour être admis à demeurer dans un lieu si saint ; puis les avantages que l'âme retire de ce divin séjour.

Conditions d'admission et de séjour (VD 263)

Adam et Ève, coupables d'avoir transgressé la loi divine, furent chassés du Paradis terrestre, et un chérubin, armé d'une épée flamboyante, fut placé à l'entrée pour en interdire l'accès à l'humanité pécheresse (Gn III, 24). Même cette figure trouve sa réalisation en Marie. C'est d'Elle surtout qu'il est dit dans le *Cantique des cantiques*, *Hortus conclusus, soror mea sponsa, hortus conclusus, fons signatus* (Ct IV, 12), c'est-à-dire : Marie est pour le Saint-Esprit, son divin Époux, un jardin fermé, une fontaine scellée. Le Saint-Esprit lui-même en garde l'accès.

Personne ne peut entrer dans ce jardin ni puiser à cette fontaine, sans recevoir du Saint-Esprit : 1° la permission de tenter une pareille démarche ; 2° la capacité de la mener à bonnes fins ; 3° la lumière guidant ses pas vers un lieu si mystérieux et secret. Cela suppose donc une grâce toute particulière du Saint-Esprit, une grâce que l'on peut appeler *insigne* (VD 264). **Le Saint-Esprit ne la refusera à personne. Mais Il ne la donnera pas gratuitement.** Pour la recevoir il faut la mériter. Et on la mérite par sa *fidélité* à suivre les inspirations de la grâce, et particulièrement par sa fidélité aux pratiques de la vie mariale. Il est évident, en effet, que pour jouir d'une telle intimité avec Marie, il faut être absolument pur de toute

faute, au moins parfaitement *délibérée*, et avoir donné des preuves suffisantes de son amour pour Elle.

Avantages que l'âme en retire (VD 264)

Rien ne vaut le sentiment de paix et de sécurité qui s'empare de l'âme habitant ainsi spirituellement en Marie. Évidemment il y a et il y aura toujours une grande différence entre l'enfant résidant réellement et corporellement dans le sein de sa mère, et l'esclave d'amour ne résidant que moralement et spirituellement dans le sein de Marie. Les avantages qui en découlent pour l'enfant ont une certitude *physique*. Pour l'esclave d'amour, ils n'ont qu'une certitude *morale*, et encore en supposant la continuation d'une dépendance à laquelle il lui est très facile de se soustraire à chaque instant.

Mais cette dépendance étant certaine, l'âme peut demeurer avec complaisance dans le bel intérieur de Marie, s'y reposer en paix, s'y appuyer avec confiance, s'y cacher avec assurance et s'y perdre sans réserve.

Cependant, là, plus que partout ailleurs, nous sommes dans le domaine de la foi. Une âme pourrait très bien réaliser parfaitement l'état de dépendance décrit précédemment, **sans éprouver aucun des sentiments énumérés par le bienheureux**. Du moins, essaiera-t-elle de les acquérir, comme l'indiquent les formes verbales employées : *demeurer, s'appuyer, se cacher, se perdre*. Cela provient beaucoup plus d'un abandon *actif* de l'âme que de l'infusion directe d'un sentiment provenant de Marie ou de la grâce.

Plus importants, du reste, que le sentiment, sont les effets réellement produits dans l'âme par ce séjour en Marie. Ces effets sont au nombre de quatre. Nous les avons déjà rencontrés plusieurs fois.

1° L'âme est nourrie par Marie du lait de sa grâce et de sa miséricorde maternelle, comme l'enfant reçoit de sa mère la nourriture et le sang nécessaires à sa vie et à son développement. Cette grâce est la grâce divine que Marie reçoit, pour nous la donner et la mettre à notre portée.

2° L'âme y est délivrée de ses troubles, craintes et scrupules plus efficacement même qu'il a été dit (VD 169-170 et 216). Car tout ceci est absolument incompatible avec l'état d'enfance ainsi compris.

3° L'âme y est en sûreté contre tous ses ennemis, le démon, le monde et le péché, qui n'ont jamais eu et n'auront jamais entrée en Marie.

C'est pourquoi Elle dit Elle-même par la bouche de la divine Sagesse : *Qui operantur in me non peccabunt* (Eccl XXIV, 30). On ne peut, en effet, être et agir en Marie et commettre le péché, ou alors ce sera un péché de pure *fragilité* (ou de *surprise*). Qui-conque commet *délibérément* le péché abandonne de lui-même ce divin séjour et met librement obstacle aux grâces que Marie lui avait préparées.

4° L'âme y est formée en Jésus-Christ, Jésus-Christ en Elle (VD 218-221). Car le sein de Marie est, dit saint Ambroise : *Aula sacramentorum* (*de Instit. Virg.* VIII, n° 50), la salle des secrets ou des sacrements divins. Jésus-Christ y a été formé le premier, et tous les élus y sont formés après Lui : *Homo et homo natus in ea* (Ps LXXXVI, 5). Une multitude d'hommes sont nés d'Elle (VD 31). ☞

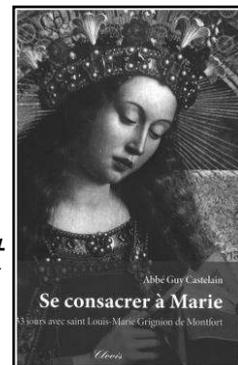
À suivre.

Se consacrer à Marie, 33 jours avec le Père de Montfort

À commander chez Clovis

(10x16 - 208 p. 11 € 00 + port)

Pour se préparer ou renouveler la consécration mariale montfortaine : simple, pratique, profond, et en format de poche. C'est-à-dire tout en un !



Retraites Mariales Montfortaines Inscrivez-vous !



- ❖ **Retraite montfortaine à San Damiano (I)**
du 6 au 11 mai 2024 (ab. Pellouchoud & Biselx)
Inscription : sandamiano@fsspx.ch
- ❖ **Retraite montfortaine au Moulin du Pin (53)**
du 10 au 15 juin 2024 (mixte, 19 places)
Le Moulin du Pin ☎ 02.43.98.74.63.
- ❖ **Retraite montfortaine au Trévoux (29)**
du 15 au 20 juillet 2024 (mixte, 24 places)
Abbé G. Castelain ☎ 06.38.79.52.73.
- ❖ **Retraite à Bitche (57)**
du 15 au 20 juillet 2024 (mixte, 36 places)
École l'Étoile du Matin ☎ 03.87.06.53.90.
- ❖ **Retraite montfortaine à Enney (CH)**
du 22 au 27 juillet 2024 (mixte, 24 places)
Domus Dei ☎ [41] 26/921.11.38.
- ❖ **Retraite montfortaine au Moulin du Pin (53)**
du 9 au 14 décembre 2024 (mixte, 19 places)
Le Moulin du Pin ☎ 02.43.98.74.63.

Dons par virement, utiliser l'IBAN :

FR84 3000 2083 2800 0046 6211 X36

Identifiant international BIC : CRLYFRPP

Préciser dans le libellé votre **prénom** et votre **nom**
et, au sujet du reçu fiscal*, **avec RF** ou **sans RF**.

Dons par chèque : à F.S.S.P.X - C.M.R.C. Idem*



Saint Jean, 1^{er} chapelain de Notre-Dame

Saint Jean peut être regardé comme le premier des *Prêtres de Marie* et leur modèle. Jésus en croix a légué à son Apôtre privilégié la portion la plus précieuse de son héritage. Aux Apôtres, Il avait laissé les richesses de son sacerdoce ; à Pierre, Il avait confié l'Église, son Épouse bien-aimée ; à cette Église, Il s'était livré Lui-même dans l'adorable sacrement de l'Eucharistie. Sa Mère Lui restait, sa Mère, son chef-d'œuvre, son paradis terrestre, son unique, et saint Jean eut le bonheur de La recevoir : *Et accepit eam discipula in sua* (cf. article p. 1). Depuis la veille, l'Apôtre avait reçu le sacrement de l'Ordre (...). C'est donc un prêtre qui prendra la place du Fils de Dieu auprès de Marie (...). Il y a dans cette désignation, une faveur spéciale (...).

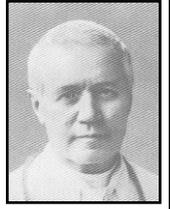
Marie est un temple, le plus beau et le plus saint de l'univers ; Elle est le tabernacle, l'arche d'alliance du Nouveau Testament consacrée par la présence du Verbe incarné (cf. bulletin n° 213). Seul un prêtre (...) pouvait recevoir la mission de veiller sur ce dépôt précieux.

La divine Vierge est donc, en quelque sorte, le **diocèse de saint Jean**. On peut dire que c'est pour Elle principalement qu'il a été orné du caractère sacerdotal. S'il offre le sacrifice de la Messe, c'est pour permettre à Marie d'y assister et d'en appliquer [par sa médiation universelle] les effets aux âmes ; s'il consacre la sainte Victime, c'est pour rendre à Marie le fruit béni de ses entrailles. Grâce au disciple bien-aimé, la Mère de Dieu possède dans son oratoire son cher Jésus sous les espèces sacramentelles. En un mot, et pour employer le mot heureux de M. Olier, saint Jean devient « *le chapelain de Marie* ».

Ce que nous voyons dans l'Évangile, se reproduit jusqu'à la fin des temps. (...) Il y aura toujours des Jean, des « *prêtres de Marie* », des « *chapelains de Marie* » qui se feront honneur de vivre dans sa compagnie, de reproduire la vie soumise de Jésus, son premier-né, et de L'entourer avec tendresse.

Quand on étudie l'histoire des saints, on constate que la tribu sacerdotale a toujours été la première à prodiguer à la Sainte Vierge les hommages les plus humbles, les louanges les plus vives, l'amour le plus ardent. Qu'on se rappelle les Augustin, les Cyrille, les Jean Damascène, les Ildefonse, les Bernard, les Dominique, les François d'Assise, les François de Sales, les Montfort, les Liguori, pour ne citer que quelques noms.

Les Prêtres de Marie Reine des Cœurs, 1907, pp. 11-15.



Saint Pie X était *Prêtre de Marie...*

L'affirmation que l'on peut lire dans le titre ci-dessus est une réalité historique. En effet, le 27 décembre 1908 s'est déroulé un entretien mémorable entre le R.P. Gebhard, Procureur Général de la *Compagnie de Marie* et des *Filles de la Sagesse*, et saint Pie X qui a avoué connaître le *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* depuis longtemps et s'en être inspiré pour rédiger sa lettre encyclique *Ad diem illum* du 2 février 1904.

À cette occasion, saint Pie X a donné une bénédiction spéciale pour les lecteurs du petit traité. Enfin, déjà inscrit le 13 juin 1906 à la *Confrérie Marie Reine des Cœurs*, le pape a bien voulu entrer dans l'*Association des Prêtres de Marie Reine des Cœurs*. La revue montfortaine *Le Règne de Jésus par Marie*, (15 janvier 1909, vol. VIII, n° 1, pp. 3 à 7 et *Le Règne de Jésus par Marie*, 15 mars 1909, vol. VIII, n° 3, pp. 69 à 71) a rapporté l'essentiel de cet entretien avec le pape Joseph Sarto (cf. bulletin n° 41).

Voici le passage qui concerne notre sujet : « *Devant son bureau, le pape se tient debout. (...) Plein de confiance, le Père Procureur présente alors un exemplaire italien de la Vraie Dévotion, relié en soie blanche, à sa Sainteté* ». (...) Mais, l'audace du montfortain est allée encore plus loin : « *En souvenir de ses Noces d'or sacerdotales, Votre Sainteté daignerait-elle donner aussi son nom à notre association ? - Eh ! Oui, très volontiers, je m'inscris au nombre des Prêtres de Marie, répondit le pape avec un bon sourire, le sourire heureux d'un père mis à même d'accorder à ses fils une faveur qu'il sait devoir leur causer une grande joie.* »



❖ 3 270 membres au 31 décembre 2023.

❖ Le samedi 2 janvier 2024

la Messe sera célébrée pour les membres vivants et défunts de la Confrérie Marie Reine des Cœurs.

❖ **Protection des données.** Les informations fournies ne sont utilisées que par la F.S.S.P.X, qui respecte la législation (RGPD) sur la protection des données. Elles ne sont pas transmises à des tiers. Pour exercer votre droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant, écrire à l'adresse (1^{re} page) ou par mél : cmrc@fsspx.fr

❖ **Secrétariat** : signaler les changements d'adresses.

❖ **Courriel** de l'aumônier : cmrc@fsspx.fr

❖ **La Confrérie sur Internet** : site *La Porte Latine*.

❖ **IPNS. Responsable de publication** :

Abbé Guy Castelain, F.S.S.P.X. ☎ 06.38.79.52.73.